



SESSION 8

Francophonie et souveraineté linguistique

Plongez dans la richesse et la diversité des regards portés sur la souveraineté linguistique à l'ère du numérique. Cette session réunit des spécialistes aux parcours variés qui confrontent, complètent et mettent en résonance leurs expériences. Différentes approches sont explorées : la création et la diffusion de ressources ouvertes dans un contexte académique, l'élaboration d'un dictionnaire collaboratif, les politiques éducatives en faveur du plurilinguisme, mais aussi l'apport structurant du logiciel libre. De ce croisement de perspectives émergent des pistes pour imaginer et façonner l'avenir du français, dans toute sa pluralité, sa vitalité et sa diversité.

Animée par Sandrine Delacroix-Morvan, responsable communication chez France Université Numérique et Juliette Touzene, chargée de ressources numériques à l'Université Ouverte des Humanités.

1) Introduction

La souveraineté linguistique ne se réduit pas à la langue imposée par l'État : elle se construit dans les usages, les appropriations locales et la vitalité citoyenne des langues. Le français, langue mondiale, vit et se transforme à travers la diversité de ses locuteurs, ses contextes d'enseignement et ses interactions numériques.

2) Présentation des intervenantes et intervenants

- **Justine Souque**
Responsable du Dictionnaire des Francophones (DDF), projet collaboratif lancé en 2021 et actualisé en 2024. Elle s'intéresse à l'appropriation territoriale du français, à ses usages numériques et à la francophonie locale dans les espaces éducatifs.
- **Jacques Dang**
Secrétaire du CA d'AUNEGe, spécialiste de l'enseignement supérieur francophone et des coopérations internationales. Il travaille à la structuration du numérique éducatif dans les universités africaines et à la valorisation du plurilinguisme.

- **Nicolas Martignoni**

Professeur et coordinateur de la communauté Moodle francophone, militant du logiciel libre. Il œuvre à la traduction et à la localisation des outils numériques pour renforcer la souveraineté linguistique dans les environnements éducatifs.

- **Mona Laroussi**

Directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (OIF). Experte du bi-plurilinguisme, elle mène des projets autour des Ressources Éducatives Libres (REL), de la formation des enseignants et de l'intégration des langues locales et du français dans les systèmes éducatifs africains.

3) Discussions et perspectives croisées

3A - Souveraineté linguistique et francophonie

- **Justine Souque**

Comment le Dictionnaire des Francophones (DDF) traduit-il cette idée de souveraineté linguistique ?

JS explique que le DDF promeut la pluralité des “souverainetés linguistiques”, en intégrant les variétés régionales et les particularismes locaux du français. Chaque mot peut avoir plusieurs définitions, orthographes ou nuances selon les aires géographiques. La modération citoyenne et scientifique (système de votes, experts lexicographes, conseil scientifique) permet un équilibre entre légitimité institutionnelle et participation populaire. Le DDF devient ainsi un outil de référence vivant, à la fois académique et citoyen.

- **Jacques Dang**

Comment la souveraineté linguistique se manifeste-t-elle dans les pays africains francophones ?

JD rappelle que l'Afrique compte 54 pays et plus de 2000 langues. Le français y est souvent langue d'unité et d'ouverture, mais son appropriation varie fortement selon les contextes. Les enjeux sont pédagogiques, culturels et administratifs : il faut concilier souveraineté juridique, enseignement supérieur plurilingue et respect des langues nationales. L'Afrique devient un espace moteur de la francophonie, la RDC dépassant bientôt la France en nombre de locuteurs.

3B - Numérique et pédagogie

- **Nicolas Martignoni**

Quel rôle joue la traduction et l'adaptation des logiciels libres (ex. Moodle) dans la francophonie numérique ?

NM retrace l'histoire de la traduction de Moodle : inexistante en 2002, complète dès 2005, elle a permis une adoption massive par les universités francophones. La qualité de la traduction, soutenue par un glossaire collaboratif, a été essentielle à son succès : elle garantit un vocabulaire commun et cohérent. Les traductions sont des actes de souveraineté numérique, car elles conditionnent l'appropriation et l'usage. La MoodleBox (2016), version non connectée, permet aux pays à faible connectivité d'utiliser la plateforme localement.

« La qualité linguistique est une condition de la souveraineté numérique. »

- **Mona Laroussi**

Comment les REL et l'IA interagissent-elles avec les langues locales dans l'enseignement africain ?

ML souligne que les enfants apprennent mieux dans leur langue maternelle avant d'aborder le français. Les ressources éducatives libres en langues nationales manquent encore, mais plusieurs projets émergent :

- Création de grammaires, manuels et contenus numériques dans les langues nationales (Burkina Faso, Mali, Bénin).
- Expérimentations d'IA multilingues : chatbots en wolof, bambara, etc.
- Programme RAR : connexion locale sans Internet pour les écoles rurales. Ces initiatives visent à ancrer l'enseignement du français dans le bi-plurilinguisme, en conjuguant innovation numérique et respect des contextes locaux.

3C - Appropriation locale et enjeux de terrain

Quel rôle jouent les institutions et les partenariats dans la réussite des projets linguistiques et numériques ?

- **Justine Souque**

Le DDF s'appuie sur des coopérations universitaires internationales : Université de Laval, ATILF, Office québécois de la langue française. Intégration de bases existantes (BDLP, Dictionnaire des régionalismes, GDT). Ces partenariats assurent une légitimité scientifique et une cohérence internationale, tout en gardant une approche ouverte et participative.

- **Jacques Dang**

JD souligne l'importance des coopérations internationales cohérentes. Les projets réussissent lorsque les États, universités et organismes multilatéraux (UNESCO, Banque mondiale) travaillent de concert. La francophonie doit aussi dialoguer avec les espaces lusophones et hispanophones pour exister face aux géants anglophones et sinophones.

- **Mona Laroussi**

ML insiste sur la formation des enseignants dans les zones rurales et la nécessité d'un appui étatique durable. Les outils numériques ne remplacent pas les infrastructures : ils doivent s'adapter aux réalités locales.

- **Nicolas Martignoni**

Le succès de Moodle illustre comment une initiative libre et bénévole peut transformer les usages institutionnels. La traduction francophone a permis une adoption massive, renforçant de fait la souveraineté éducative des universités.

4) Conclusion

La souveraineté linguistique se construit par les usages, les partenariats et la maîtrise des outils numériques. Les institutions, les communautés et les technologies libres doivent collaborer pour maintenir un écosystème francophone vivant, divers et autonome.

- **Nicolas Martignoni** : vigilance face à la traduction automatique et à la perte de qualité linguistique.
- **Justine Souque** : continuer à faire évoluer les outils numériques selon les besoins réels des utilisateurs et utilisatrices.
- **Jacques Dang** : renforcer les coopérations verticales et horizontales, entre États et communautés.
- **Mona Laroussi** : le français est déjà la 4^e langue mondiale en ressources pédagogiques, et son avenir dépend de sa capacité à coexister avec les langues locales.

Synthèse finale :

La souveraineté linguistique francophone s'incarne dans la capacité collective à façonner, traduire, enseigner et partager les langues dans le monde numérique. C'est un projet politique, éducatif et culturel, porté à la fois par les institutions, les communautés mais aussi les citoyennes et les citoyens.